



VILLE D'ESCAUDAIN

**COMPTE -RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

du JEUDI 7 OCTOBRE à 18 H

(Convocation en date du 1^{ER} OCTOBRE 2021)

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de votants : 28 dont 4 pouvoirs

Membres présents : 24

Nombre de membres présents : MM. SALIGOT Bruno, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme MARCUZZI Jeannette donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, Mme SCHUTT Sylvie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés :

Membres absents : Mme PLAYE Maryse

Secrétaire de séance : M. WERY Jean-Charles

Délibération n° 01/04/2021 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 Juin 2021.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 Juin 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 02/04/2021 – Apurement du compte 1069 dans le cadre du passage à la nomenclature M57.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser l'apurement du compte 1069 par le débit du compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés d'un montant de 65 320,25 € selon le processus d'une opération d'ordre semi-budgétaire. Il autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 03/04/2021 – Approbation de l'attribution de compensation communale révisée conformément au rapport de la Commission Locale des Transferts de Charges du 22 Avril 2021 par délibération du Conseil Communautaire du 20 Septembre 2021.

Le Conseil Municipal décide l'attribution de compensation révisée telle qu'elle figure à l'annexe de la délibération du Conseil de Communauté du 20 septembre 2021.

Communes	Montant de l'Attribution de Compensation provisoire 2021	CLECT DU 22/04/2021				Total transferts de charges	AC révisées 2021
		Transports en commun	Ordures ménagères	GEPU	Ecrêtement		
Escaudain	29 442,05	0,00	37 823,26	-114 799,79	0,00	-76 976,53	-47 534,48

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 04/04/2021 – Budget 2021 – Décision modificative n°1.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la décision modificative n°1 au budget 2021, selon les équilibres suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	370 105.00	370 105,00
Section de fonctionnement	142 491.00	142 491.00
TOTAL	512 596.00	512 596.00

Délibération adoptée à la majorité.

Ont voté pour : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO

Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald (23 voix).

Se sont abstenus :

PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine) (5 voix).

Délibération n° 05/04/2021 – Personnel communal – Modification du tableau des emplois.

Le Conseil Municipal décide de créer les postes suivants :

➤ à temps complet :

- Adjoint d'animation
- Agent de maîtrise
- Ingénieur

➤ à temps non complet :

- Adjoint technique : 17 h 30
- Adjoint technique principal de 2^{ème} classe : 2 postes à 23 h 00
- Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe : 25 h 30

Il rappelle que pour assurer les cours de musique et de danse de l'école municipale et conformément aux dispositions de l'article 3-3-4° :

- Les postes à temps non complet inférieurs à 10 h 00 hebdomadaires du cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique sont ouverts au recrutement de contractuels pour une durée d'un an renouvelable pour la même durée dans la limite de 6 ans.
- A l'issue de cette période de 6 ans, le contrat de l'agent pourra être reconduit pour une durée indéterminée.
- L'agent devra remplir au minimum les conditions de diplômes nécessaires au recrutement par concours des titulaires. A défaut de candidatures répondant aux critères précités pourront, le cas échéant, être recrutés des agents bénéficiant d'une expérience significative dans la discipline concernée afin d'assurer la continuité du service.
- L'agent non titulaire sera rémunéré au premier échelon de l'échelle indiciaire des assistants d'enseignement artistique principaux de 2^{ème} classe.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 06/04/2021 – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Le Conseil Municipal décide de répondre à l'appel projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et sollicite une subvention sur la base d'un montant de 18.010,00 €.

Il précise que l'achat des équipements ne pourra se faire sans l'obtention de la subvention et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL

Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 07/04/2021 – Parcelle cadastrée section AL n° 327 allée des Myosotis – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer l’acte notarié portant constitution de servitude à ENEDIS.

Le Conseil Municipal décide d’approuver l’acte notarié régularisant la convention de mise à disposition de la parcelle AL n°327 rue des Myosotis et fixant les termes de celle-ci, il autorise Monsieur le Maire à signer l’acte notarié.

Délibération adoptée à l’unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 08/04/2021 – Rue Nelson Mandela – Rétrocession de la voie, du réseau d’éclairage public et des espaces communs et de la parcelle BA n° 942 – Classement dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal décide d’approuver l’acquisition de la voie, des espaces communs et du réseau d’éclairage public de la Rue Nelson Mandela ainsi que la parcelle cadastrée section BA n° 942, le tout pour l’euro symbolique, le réseau d’assainissement étant rétrocédé directement au SIAD et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette procédure.

Il précise que les limites assignées à la voie sont celles fixées sur le plan de classement annexé à la présente délibération, que le transfert fera l’objet d’un acte notarié publié aux hypothèques par Maître Sophie DE CIAN LHERMIE, notaire à Denain et que les frais inhérents à cette rétrocession seront à la charge de la Commune.

Il prononce le classement dans le domaine public communal de la rue Nelson Mandela débutant entre les numéros 21 et 25 de la rue Danton et se terminant en impasse, ce qui porte la longueur totale du réseau de voirie communale à 28.976,10 mètres et le classement de la voie, des espaces communs, des réseaux d’éclairage public et de la parcelle cadastrée section BA n° 942 dans le domaine public communal.

Il impute les dépenses relatives au paiement des frais de transfert sur les crédits ouverts au chapitre 21 article 2151 du budget en cours et sollicite l’exonération fiscale dans le cadre des dispositions de l’article 21 de la loi des finances 1983 et de l’article 1042 du Code Général des Impôts.

Délibération adoptée à l’unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 09/04/2021 – Approbation de la convention de servitudes – Parcelle cadastrée section AA n°s 67 et 246 rue de la Marne et l’ancienne assise de la rue de la Somme à passer avec ENEDIS.

Le Conseil Municipal décide d’approuver la convention de servitude sur les parcelles cadastrées section AA n°s 67 et 246 rues de la Marne et de la Somme en vue d’y installer 12 supports électriques et passer des conducteurs aériens d’électricité et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération adoptée à l’unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 10/04/2021 – Convention générale entre la ville d’Escaudain et l’association « Le Cercle Laïque socio-culturel Jacques Brel » - Approbation.

Le Conseil Municipal décide d’approuver le projet de convention générale avec l’Association « Le Cercle Laïque socio-culturel Jacques Brel ». Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention générale et ses éventuels avenants, ainsi qu’à intervenir pour leur exécution.

Délibération adoptée à l’unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 11/04/2021 – Convention de mise à disposition d’un agent du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour une mission d’archivage – Approbation.

Le Conseil Municipal décide de recourir au service d’accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion de la Fonction Territoriale du Nord et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante. Il inscrit les crédits correspondants au budget.

Délibération adoptée à l’unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 12/04/2021 – Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) – Convention entre la Société Immobilière Grand Hainaut (SIGH) et les villes de Douchy-les-Mines, d’Escaudain et de Lourches.

Le Conseil Municipal décide d’approuver la convention de financement du fonctionnement du CISPD entre la SIGH et les Villes de Douchy-les-Mines, d’Escaudain et de Lourches et autorise Monsieur le Maire à la signer et à intervenir pour son exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 13/04/2021 - Compte rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation.

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter un ou plusieurs immeubles.

Délibération n° 14/04/2021 - Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation.

Le Conseil Municipal décide de prendre note des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations accordées par le Conseil Municipal par délibération en date du 10 Juillet 2020.

Fait à Escaudain, le 12 Octobre 2021
LE MAIRE,

Bruno SALIGOT

Affiché le 12 Octobre 2021
Bruno SALIGOT

Maire d'ESCAUDAIN